



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

compétitions

Question écrite n° 63077

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la déconsidération de l'institution arbitrale dans de nombreuses compétitions sportives. Il apparaît en effet que les actes violents envers les arbitres se sont multipliés à un rythme important au cours de la saison qui s'est écoulée, mettant en péril la sécurité des représentants du corps arbitral, et dans certains cas extrêmes leur vie. Le rôle essentiel de rappel de la norme, qui revient à l'arbitre lors des compétitions sportives, est rendu de plus en plus ardu par ces agissements. Il apparaît donc primordial, pour que le sport puisse continuer à jouer son rôle de vecteur d'intégration sociale et d'apprentissage de la vie et des règles qui l'accompagnent, que les arbitres bénéficient de meilleures conditions d'exercice de leurs fonctions. Il lui demande quelles mesures il envisage pour revaloriser la fonction arbitrale dans les compétitions sportives, et quels avantages supplémentaires il entend octroyer aux arbitres, dont les missions s'avèrent de plus en plus difficiles.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63077

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3798